

L'amélioration des conditions de vie des étudiants

1. Les conditions de travail des étudiants : la politique immobilière universitaire

En 2005 et 2006 ont été livrées, grâce aux financements alloués par l'Etat dans le cadre du contrat de plan Etat-régions 2000-2006, 200 opérations de constructions ou de réhabilitation de bâtiments universitaires et d'infrastructures.

Ces opérations ont concerné :

- ♣ dans le secteur des bibliothèques et de la documentation : 20 opérations pour un montant total de 58,771 M€ ;
- ♣ dans le secteur de l'enseignement : 137 opérations pour un montant de 549,265 M€ ;
- ♣ dans le secteur de la vie étudiante (hors hôtellerie – restauration) : campus, gymnases... 43 opérations pour un montant total de 58,887 M€.

La mise aux standards internationaux du patrimoine universitaire constitue une des priorités de l'Etat dans les futurs contrats de Projet.

2. Le logement étudiant

Le logement est une des préoccupations des étudiants. C'est un sujet sensible qui doit aussi tenir compte du développement de la mobilité des étudiants vers la France et vers l'étranger.

Les mesures du plan Anciaux

Sur la base du rapport du député Anciaux, remis au Premier ministre en janvier 2004, les dispositions suivantes ont été retenues pour les 10 ans à venir :

- ♣ rénovation de 70 000 chambres, soit 7 000 par an : inclusion de sanitaires, de câblage informatique ...
- ♣ construction de 50 000 chambres, soit 5 000 chaque année notamment financées par 100 M€ provenant de subventions de l'Etat et des collectivités territoriales prévues dans les contrats de plan Etat-régions et hors CPER et par des ressources propres des CROUS ainsi que par 165 M€ de prêts aidés. Pour la période 2005/2008, 15 000 places nouvelles devraient être livrées.
- ♣ travaux de remise en état dans plus de 12 résidences dont l'état ne correspond pas aux normes acceptables, grâce à une enveloppe de plus de 2,7 M€ dont 1 M€ provenant des ressources propres des CROUS.

Bilan du plan Anciaux :

Nombre de places	2004	2005	2006
Constructions	1 055	1 913	2 000 réalisées + 6 000 mises en chantier
Réhabilitations	3 715	4 388	4 413

Source : CNOUS

Les nouveautés de la rentrée :

2 000 chambres nouvelles - 4 413 chambres rénovées